

aux foyers de retraités, afin de permettre à plus de gens de prendre le repas de l'Action de grâces?

Des voix: Bravo!

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, la correspondance que j'ai reçue dernièrement montre qu'avant tout, la plupart des gens et des producteurs condamnent le gaspillage. Presque tous estiment qu'il revient à la société dans son ensemble, et non aux seuls producteurs, de dispenser les biens. La société a le devoir de s'occuper des nécessiteux. Ce n'est pas à un secteur restreint de la société de veiller au sort des autres, mais à la société tout entière. Je suis sûr que c'est ce que voulait dire l'honorable député.

M. Baldwin: Allons, les élections sont finies.

[Français]

LE BŒUF ET LE LAIT—LA CONSULTATION AVEC LES PROVINCES SUR LA POSSIBILITÉ DE VERSER DES SUBVENTIONS

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Se propose-t-il de rencontrer prochainement ses homologues provinciaux afin de mettre au point un programme d'urgence visant à aider les producteurs de bœuf canadien à survivre à la période difficile qu'ils connaissent actuellement, laquelle affecte également dans une grande mesure les producteurs de lait et de produits laitiers?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, à propos du problème que connaît le pays dans le domaine de l'élevage du bœuf, je dois dire que les ministres de l'Agriculture et de la Consommation des quatre provinces de l'Ouest nous ont demandé de faire une enquête sur tous les secteurs de cette industrie. Je signale, monsieur l'Orateur, qu'il n'y existe actuellement aucun office de commercialisation. Nous envisageons de faire une enquête et, dans ce cas, je suis certain qu'elle fera ressortir les faits. Nos représentants rencontrent ceux des provinces lundi prochain pour examiner la situation des éleveurs canadiens. Après cette réunion, nous serons plus en mesure de savoir ce que l'on fera, si l'on fait quelque chose.

[Français]

LES BOVINS—LA POSSIBILITÉ DE L'IMPOSITION D'UN QUOTA PAR LES ÉTATS-UNIS—LES CONSULTATIONS AVEC LE CANADA

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

J'aimerais demander au ministre s'il a été mis au courant de la décision récente des Américains d'imposer un quota sur l'expédition de bœuf canadien aux États-Unis. Est-ce que cette décision américaine a été prise en consultation avec le gouvernement canadien? Y a-t-il eu des négociations avec la division en cause du ministère de l'Agriculture?

● (1430)

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, selon le dernier rapport, les États-Unis songent à prendre une telle mesure, mais lorsque la Chambre a repris ses travaux aujourd'hui,

Questions orales

les autorités américaines n'avaient encore pris aucune mesure.

* * *

L'ÉNERGIE

DEMANDE DE DÉPÔT DU TEXTE DE L'ACCORD AVEC L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE—LES CLAUSES RELATIVES AUX EXPORTATIONS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et porte sur le projet d'entente qu'étudient actuellement les pays membres de l'Agence internationale de l'énergie. Tout d'abord, le ministre sera-t-il prêt à déposer une copie de ce projet d'accord avant que le cabinet ne prenne une décision finale? Deuxièmement, en plus de prévoir une restriction de la consommation intérieure dans certains cas, l'entente prévoit-elle une diminution ou une augmentation obligatoire des exportations? Dans l'affirmative, existe-t-il une formule en vue de déterminer le prix?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, dès que nous aurons reçu de Bruxelles le projet final de l'entente à laquelle le groupe consultatif sur l'énergie sera arrivé, c'est avec plaisir que je le déposerai à la Chambre afin que les députés puissent l'examiner. Comme le député l'a laissé entendre, cet accord oblige les états participants à appliquer un programme de contrôle de la consommation d'énergie. Si mes souvenirs sont exacts, il ne contient aucune disposition qui obligerait le Canada, en tant qu'exportateur exempt de charge, à accroître ses exportations vers les États-Unis ni, en fait, vers un autre pays.

LA REPRÉSENTATION DU CANADA AUPRÈS DE L'AGENCE INTERNATIONALE—LA QUESTION DE L'INDEMNISATION DES PROVINCES EN CAS DE FREINAGE DE LA PRODUCTION

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, Monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il nous dire qui représentait le Canada lors des réunions de l'Agence internationale de l'énergie qui a préparé ce projet d'entente? En outre, comme il a fait parvenir une copie de cette entente aux provinces, a-t-il fait aux provinces productrices de pétrole une offre prévoyant une éventuelle compensation financière au cas où il y aurait une réduction importante dans la production de pétrole?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, notre ambassadeur à l'OCDE, qui a assisté à la réunion de Bruxelles, après son départ de Paris, était à la tête de la délégation canadienne. Il a été informé par des représentants de mon ministère et de l'Office national de l'énergie. Comme je l'ai déjà dit, nous n'avons pas encore reçu la version définitive. Dès que nous l'aurons reçue, nous en ferons parvenir une copie aux provinces consommatrices et productrices. Jusqu'à présent, il n'a été question d'aucune indemnisation semblable envers les provinces du Canada.